Tourisme Lanaudière
3568 rue Church, Rawdon JOK ISO
450 834-2535
lanaudiere.ca |info@lanaudiere.ca
lanaudiere.ca

Rôles et fonctions de la Table d'orientation de Tourisme Lanaudière

La table d'orientation est un organe consultatif qui analyse les enjeux de l'organisation et émet des recommandations au conseil d'administration.

Ses principales fonctions sont les suivantes :

- Assurer une saine représentation du territoire et des secteurs d'activités ;
- Assurer un réseautage régional permanent ;
- Prendre acte périodiquement des principales actions réalisées par l'organisme en matière de concertation, d'accueil, de développement et de mise en marché ;
- Discuter périodiquement des enjeux ainsi que des orientations qui en découlent et émettre des recommandations au conseil d'administration et à la permanence de l'organisation.

Élection des membres de la table d'orientation

Les membres de la Table d'orientation sont élus par l'assemblée générale des membres. Les personnes élues sont en poste pour une durée de 2 ans et peuvent poser leur candidature à nouveau à la fin de leur terme, pour obtenir un nouveau mandat.

Composition[1]

La table d'orientation est composée de vingt-huit (28) membres :

A. Les 11 membres du conseil d'administration de la corporation (sièges I à XI) ;

B. Quatorze (14) représentants territoriaux, provenant de l'une ou l'autre des catégories de membres, et répartis comme suit :

- Sièges XII et XIIII : MRC de D'Autray ;
- Sièges XIV et XV : MRC Les Moulins ;
- Sièges XVI et XVII : MRC de L'Assomption ;
- Sièges XVIII et XIX : MRC de Joliette ;
- Sièges XX, XXI et XXII : MRC de la Matawinie ;
- Sièges XXIII et XXIV : MRC de Montcalm ;
- Siège XXV : Manawan.

C. Trois (3) représentants provenant de l'une ou l'autre des catégories de membres, sans égard au territoire d'attache :

- Sièges XXVI, XXVII et XXVIII.

[1] Extrait des règlements généraux de la corporation mai 2022